

SOMMAIRE

LE DIAGNOSTIC

4

Portrait énergétique du Pays d'Apt Luberon :
consommations d'énergie

Empreinte carbone du territoire :
émissions de gaz à effet de serre

LA STRATÉGIE

8

6 objectifs stratégiques pour atteindre la neutralité
carbone en 2045

LE PLAN D' ACTIONS

10

Ambitions > 28 actions

L'AGENDA DU PLAN CLIMAT

17

De 2020 à 2026

FOCUS SUR...

18

Concertation et mutualisation

Une démarche inédite et co-construite !

PRÉAMBULE

LE PCAET, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer et de s'adapter au changement climatique, de maîtriser la consommation d'énergie et de développer les énergies renouvelables.

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants se sont vus confier l'élaboration des PCAET et sont devenus le maillon essentiel à l'échelle locale pour mener à bien la transition énergétique dans les territoires. La Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV) du 18 août 2015 et le décret relatif à l'élaboration des Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux du 28 juin 2016, en définissent le cadre réglementaire.

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL), en accord avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), s'est engagée sur quatre enjeux essentiels :

- La lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions de l'air.
- L'adaptation au changement climatique.
- Le développement de l'économie locale et circulaire.
- L'action de l'ensemble des acteurs du territoire.

Le PCAET comprend quatre documents principaux.

- **Le diagnostic** dresse l'état des lieux du territoire en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et de production d'énergies. Il s'intéresse également aux potentiels de diminution des premiers et de l'augmentation de la production des Énergies Renouvelables (ENR).
- **La stratégie** définit la trajectoire énergétique du territoire. Il s'agit de la courbe de la consommation d'énergies et celle de la production d'énergies renouvelables.
- **Le plan d'actions** répond de manière opérationnelle aux enjeux soulevés dans le diagnostic et aux exigences de la trajectoire énergétique choisie dans la stratégie. Il est constitué d'actions concrètes, elles-mêmes déclinées en différents projets. Ces projets sont menés avec de nombreux partenaires territoriaux (acteurs institutionnels ou socio-économiques, associations, organismes publics, syndicats, etc.) et pilotés par le Pays d'Apt Luberon.
- **L'évaluation environnementale stratégique** est une démarche méthodologique et réglementaire menée dès le début et tout au long de l'élaboration du PCAET. Elle donne lieu à un « rapport sur les incidences environnementales » permettant de mesurer l'impact des actions du PCAET sur l'environnement.

S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE C'EST...

- Améliorer la qualité de vie et la santé des habitants du territoire
- Réaliser des économies et générer de nouvelles sources de revenus non délocalisables
- Offrir de nouvelles opportunités de développement économique

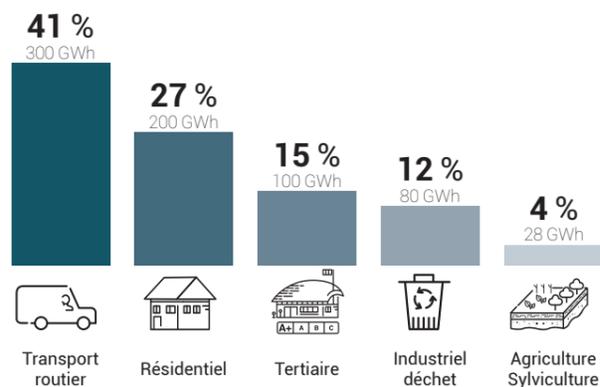
LE DIAGNOSTIC

PORTRAIT ÉNERGÉTIQUE DU PAYS D'APT LUBERON

Combien et quels types d'énergies consommons-nous ?

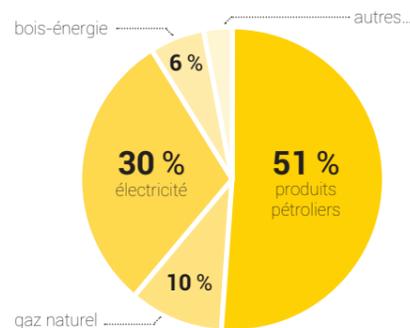
708 Gigawattheure (GWh) soit 0,6 % de ce qui est consommé par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Notre territoire représente environ 0,59 % de la population régionale.
Source Base de données CIGALE-ATMO SUD

CONSUMMATIONS D'ÉNERGIE par secteur d'activité



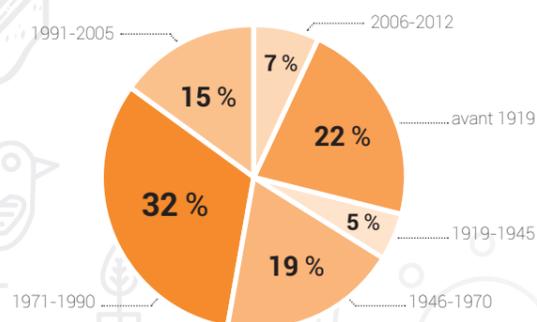
La majorité de l'énergie consommée sur le territoire sert au **déplacement des personnes et des marchandises (41 %)** et au **chauffage/climatisation des logements (27 %)**.

TYPES D'ÉNERGIE utilisés par le territoire



La moitié de l'énergie que nous consommons provient des **produits pétroliers** émetteurs de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

Zoom sur nos logements...

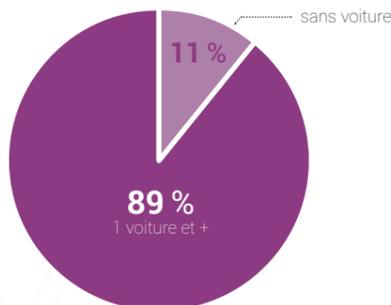


Notre parc de logement est ancien et énergivore : **78 % construits avant 1990.**

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE NOS LOGEMENTS EST UN ENJEU DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Date d'achèvement des constructions des logements - Source : INSEE, 2015

Zoom sur nos déplacements...



Le taux de motorisation des ménages du territoire est élevé : **89 % possèdent au moins une voiture.** En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce chiffre est de 81,3%.

TROUVER DES ALTERNATIVES À L'USAGE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE ET UTILISER DES VÉHICULES MOINS POLLUANTS SONT DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

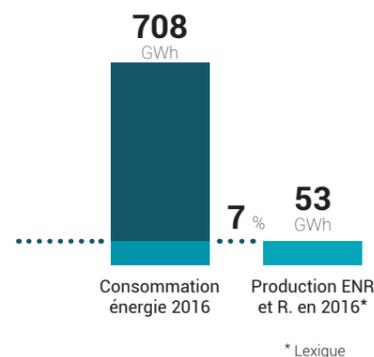
Taux de motorisation des ménages du Pays d'Apt Luberon - Source : INSEE, 2015

Pouvons-nous réduire nos consommations d'énergie ?

708 Gigawattheure (GWh) soit 0,6 % de ce qui est consommé par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Notre territoire représente environ 0,59 % de la population régionale.
Source Base de données CIGALE-ATMO SUD

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE C'EST RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE.

Combien et quels types d'énergies renouvelables produisons-nous ?



53 GWh de chaleur et d'électricité renouvelables sont produites sur le territoire.
En 2016, énergie primaire, Source : Base de données CIGALE-ATMO SUD

La production d'énergie renouvelable du territoire représente **7 % de sa consommation énergétique.** C'est moins que la moyenne nationale (15 %)

Pouvons-nous produire plus d'énergies renouvelables ?

Notre territoire dispose d'un potentiel brut maximum de production* de 791 GWh d'énergies renouvelables, soit quinze fois plus que ce que nous produisons en 2016.

L'électricité photovoltaïque en toiture (habitations, bâtiments tertiaires et agricoles) représente le principal gisement de production d'énergie renouvelable de notre territoire.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE C'EST AUGMENTER NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



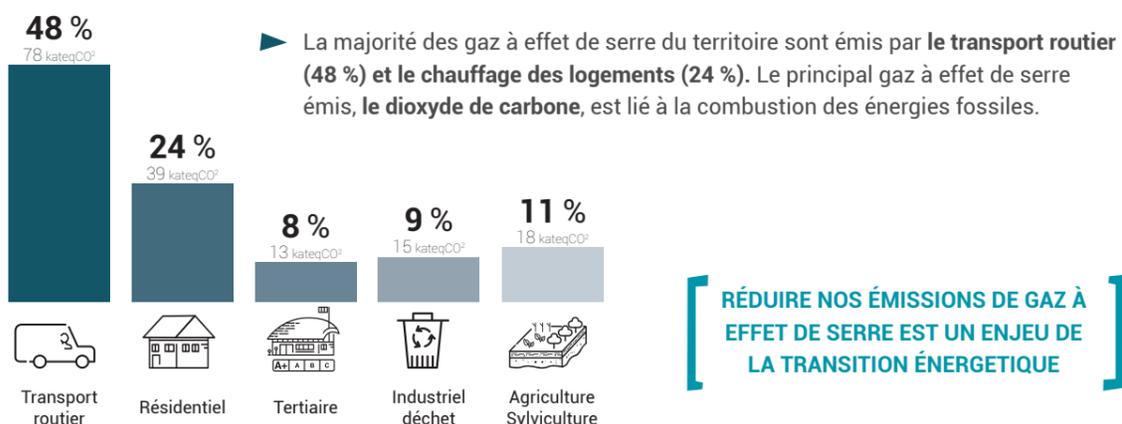
* **Potentiel brut maximum de production** : Il s'agit de l'analyse du potentiel énergétique du territoire sans aucune contrainte. Les contraintes qui sont appliquées pour obtenir le potentiel réel/mobilisable du territoire sont d'ordre paysagères, environnementales, économiques, techniques et politiques.

EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE

Combien et quel type de gaz à effet de serre émettons-nous ?

163 kilotonnes équivalent dioxyde de carbone (kteq CO₂) soit 0,5 % de ce qui est émis en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2016, énergie finale. Source Base de données CIGALE-ATMO SUD

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE par secteur d'activité

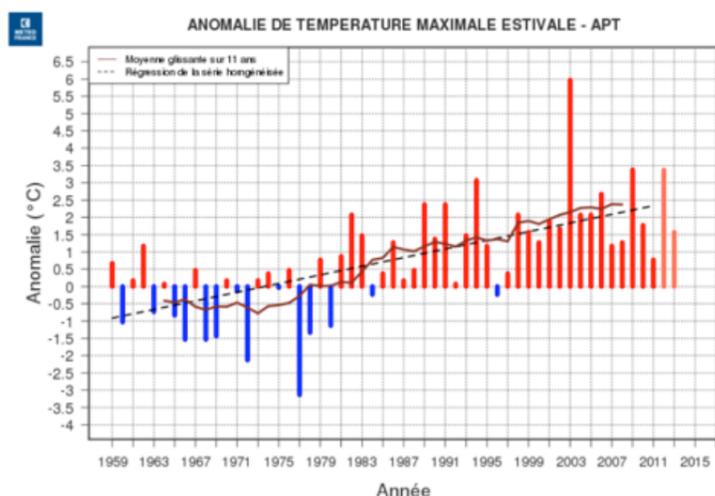


RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EST UN ENJEU DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pourquoi faut-il réduire nos émissions de gaz à effet de serre ?

Sans politique climatique, il est prévu que les températures moyennes annuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur augmentent de + 1 à + 2 degrés d'ici 2050 et de + 4 à + 5 degrés à l'horizon 2100.

La station météorologique d'Apt indique depuis les années 1980 une hausse des températures d'été et une hausse du nombre de journées très chaudes, qui passe d'une quarantaine de jours dans les années 1970 à environ 70 jours actuellement.



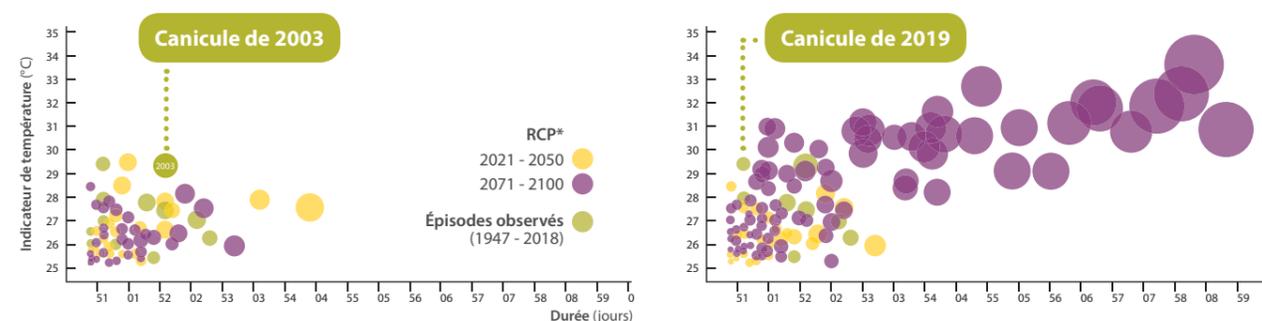
(Source : Météo France).

Des vagues de chaleur de plus en plus nombreuses et intenses

Simulations pour différents scénarios et différents horizons

Scénario le plus optimiste : neutralité carbone mondiale en 2050. Le réchauffement planétaire est maintenu en dessous de +2°C d'ici 2100.

Scénario le plus pessimiste : augmentation des concentrations de gaz à effet de serre au rythme actuel. Le réchauffement planétaire est d'environ +5°C à l'horizon 2100

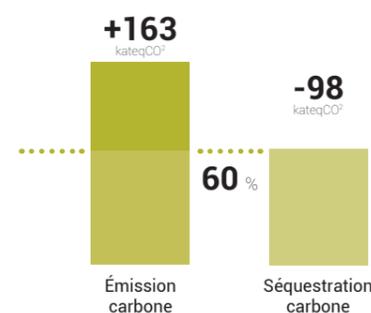


Source : <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>

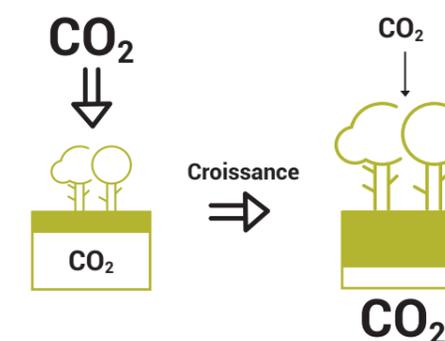
S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UN ENJEU DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le territoire séquestre-t-il des gaz à effet de serre ?

98 kilotonnes équivalent dioxyde de carbone (kteq CO₂) sont séquestrées par notre territoire soit 60 % de ce que nous émettons.



Flux annuels d'émissions et d'absorption des gaz à effet de serre par le territoire. Sources : base de données CIGALE et outil ALDO, ADEME.



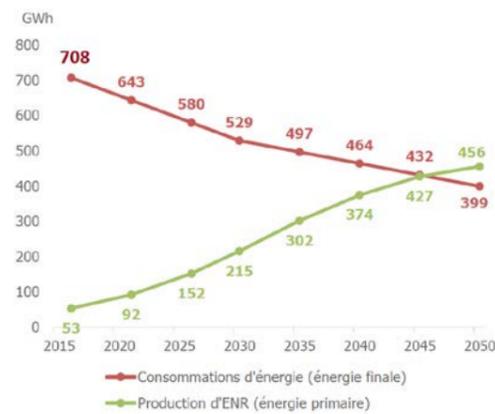
Absorption du CO₂ > Processus de la séquestration carbone.

LA STRATÉGIE

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES HORIZON 2030

Pour atteindre les objectifs nationaux, régionaux et territoriaux, le PCAET du Pays d'Apt Luberon décline en 6 objectifs sa stratégie pour la période 2020 - 2030 en visant la neutralité carbone à l'horizon 2045.

Trajectoire énergétique retenue par la CCPAL entre 2016 et 2050



6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

28 ACTIONS

- Réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air**
- Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération**
- Séquestrer le carbone**
- Favoriser l'économie circulaire...**
- S'adapter au changement climatique...**
- Agir ensemble sur le territoire...**

ATTÉNUATION

4 axes sont dédiés à la réduction des gaz à effet de serre par des actions dans les secteurs de l'habitat, la mobilité, les déchets, l'urbanisme, l'alimentation, l'agriculture, l'industrie et le tertiaire, l'exemplarité des collectivités et le développement des énergies renouvelables.

ADAPTATION

1 axe est dédié à l'adaptation au changement climatique.

PARTICIPATION

1 axe est dédié à la mobilisation de tous pour tous, entreprises, associations, partenaires institutionnels, habitants, car l'action de tous au quotidien est nécessaire !

QUELQUES DOMAINES D'ACTIONS

Bâtiments

Logements
Patrimoine public
Patrimoine privé

Alimentation, Agriculture

Circuits courts et locaux
Agriculture biologique
Plan Alimentaire Territorial

Mobilité

Vélo
Co-voiturage
Intermodalité

Énergies renouvelables

Photovoltaïque
Thermique
Biogaz

Industrie, Tertiaire, Déchets

Maîtrise de l'énergie
Zéro déchet plastique
Gestion environnementale

Patrimoine naturel

Espaces protégés
Forêts
Biodiversité

Un plan d'actions co-construit avec les acteurs et habitants du territoire.

Le plan d'actions a été co-construit avec de nombreux acteurs, des entreprises, la société civile, des associations et les habitants du territoire.

1 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR



OBJECTIFS 2030 par rapport à 2016

- 25% de consommations d'énergies
- 31% d'émissions de gaz à effet de serre
- 49% d'émissions de polluants atmosphériques

RÉNOVER LES LOGEMENTS PRIVÉS

- ▶ **1. Mettre en place un seul service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire**
Structurer une offre de conseil aux ménages et aux petites entreprises pour leurs travaux d'isolation, le changement du chauffage par exemple (montage de dossier, obtention d'aides financières).
- ▶ **2. Garantir la qualité des travaux de rénovation énergétique Reconnus Garant de l'Environnement (RGE)**
Inciter les entreprises à obtenir le label « RGE » attestant d'une prise en compte avancée des critères environnementaux dans la réalisation des travaux et dans la performance énergétique globale de leurs interventions.
- ▶ **3. Identifier et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique**
Recenser les ménages ayant des difficultés financières en raison de leurs dépenses énergétiques trop élevées et leur fournir conseils, aides et accompagnements.

DISPOSER D'UN PATRIMOINE PUBLIC EXEMPLAIRE

- ▶ **4. Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics existants**
Réaliser des audits énergétiques des bâtiments du Pays d'Apt Luberon et des travaux et modifications afin d'en réduire les dépenses énergétiques.
- ▶ **5. Réduire les consommations de l'éclairage public**
Remplacer les ampoules halogènes ou néon par des LED.

MAÎTRISER L'ÉNERGIE DANS LES ENTREPRISES

- ▶ **6. Sensibiliser les entreprises industrielles et du tertiaire à la maîtrise de l'énergie et à la gestion environnementale** *Voir encart plus bas.*
- ▶ **7. Réduire les consommations d'énergie et optimiser l'usage des pesticides dans l'agriculture**
Accompagner les agriculteurs dans leurs pratiques afin de diminuer la pollution de l'air et leurs consommations énergétiques.

Les bâtiments du Pays d'Apt Luberon

Au travers de son action n°4 « Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics existants », le Pays d'Apt Luberon s'est engagé dans une démarche d'éco-responsabilité interne qui a mis en lumière des pistes d'amélioration concernant les déchets, l'eau, l'énergie, la mobilité et la politique d'achats publics. De plus l'intercommunalité a adhéré au programme Services d'Économies Durables En Luberon (SEDEL) porté par le Parc Naturel Régional du Luberon (PNLR) afin de renforcer son action.

CETTE ACTION DOIT PERMETTRE D'ÉCONOMISER PLUSIEURS MILLIERS D'EUROS PAR AN GRÂCE À DES ACTIONS DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

FAVORISER LA MOBILITÉ ALTERNATIVE À L'AUTOSOLISME

- ▶ **8. Développer l'offre de transports en commun, l'intermodalité et le covoiturage**
Travailler sur le développement des mobilités alternatives à la voiture.
- ▶ **9. Favoriser l'usage du vélo et la marche à pied**
Voir encart plus bas.
- ▶ **10. Mettre à disposition un parc de vélos à assistance électrique**
Structurer une offre de location ou de vente de Vélos à Assistance Électrique (VAE) sur le territoire.
- ▶ **11. Développer de nouvelles énergies pour les transports**
Accélérer la transition énergétique dans les transports en développant le réseau de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques, l'extension de la station GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) et anticiper l'arrivée de nouvelles énergies comme l'hydrogène.
- ▶ **12. Promouvoir la mobilité durable auprès des salariés**
Sensibiliser et accompagner les entreprises à inciter les salariés à se rendre sur leur lieu de travail autrement que seul dans une voiture.

FAVORISER DES AMÉNAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS DURABLES

- ▶ **13. Réaliser un guide pour intégrer les orientations du SCoT dans les PLU des communes**
Ce guide, à destination des communes doit servir à prendre en compte les objectifs de transition énergétique fixés dans le SCoT et le PCAET pour les intégrer dans les documents d'urbanisme communaux.



Photos PNLR®

Luberon Labo Vélo

Au travers de son action n°9 « Favoriser l'usage du vélo et la marche à pied », le Pays d'Apt Luberon souhaite promouvoir la pratique utilitaire du vélo (trajets domicile-travail).

Ce travail est mené en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon (PNLR) et les communes dans le cadre du projet « Luberon Labo Vélo ».

CETTE ACTION DOIT CONTRIBUER À SENSIBILISER PRÈS DE 600 PERSONNES PAR AN À ADOPTER DES PRATIQUES DE MOBILITÉS ALTERNATIVES.

2 PRODUIRE ET UTILISER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



OBJECTIF 2030

Multiplier par **4** la production d'énergies renouvelables par rapport à 2016, dont 78% grâce au solaire photovoltaïque.

DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE

- ▶ **14. Développer la production et la consommation d'électricité photovoltaïque par les entreprises, les collectivités territoriales et les particuliers**
Identifier et mobiliser les porteurs de projets potentiels et réaliser des études de faisabilité pour massifier l'installation de centrales photovoltaïques prioritairement en toitures ou ombrières de parking.
- ▶ **15. Installer des centrales photovoltaïques sur les toitures publiques.**
Voir encart plus bas.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

- ▶ **16. Déployer un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques**
S'engager dans un projet visant à développer les énergies renouvelables thermiques (géothermie, réseau de chaleur, etc.) aux côtés du Parc Naturel Régional du Luberon et du Syndicat d'Énergie Vauclusien.

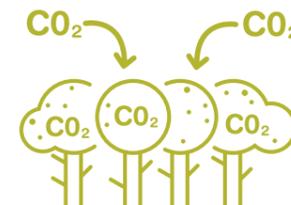
DÉVELOPPER LA MÉTHANISATION

- ▶ **17. Etudier la faisabilité d'une usine de méthanisation**
Poursuivre l'étude d'une unité de méthanisation à l'échelle du Pays d'Apt Luberon. Un pré-diagnostic, réalisé en 2018, a mis en évidence le potentiel du territoire.

Toitures photovoltaïques publiques

Au travers de son action n°15 « Installer des centrales photovoltaïques sur les toitures publiques », le Pays d'Apt Luberon élabore un projet de grappes d'installations de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics. Ce travail est mené avec un bureau d'étude et le Parc Naturel Régional du Luberon.

CETTE ACTION VISE L'INSTALLATION DE 6523 M² DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES POUR UNE PUISSANCE DE 1266 KWC. CELA CORRESPOND À UNE AUGMENTATION DE 30% DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE PAR RAPPORT À 2017 POUR LE PAYS D'APT LUBERON.



3 SÉQUESTER LE CARBONE

OBJECTIF 2030

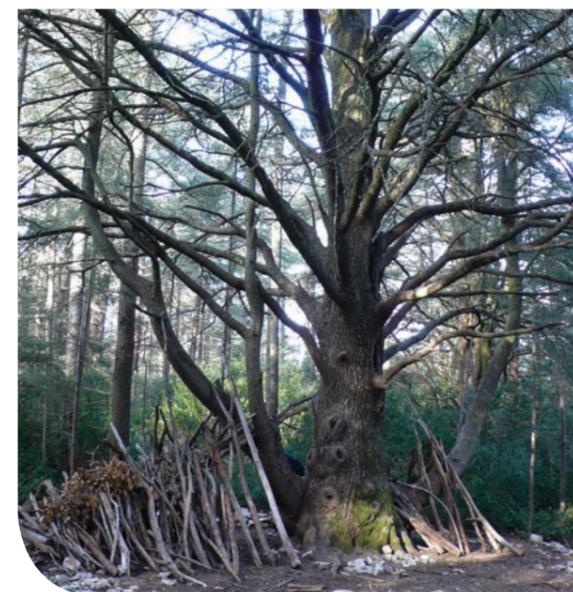
Multiplier par **4** le stockage carbone dans le sol et la biomasse par rapport à 2016.

DÉVELOPPER LES PRATIQUES AGRICOLES SÉQUESTRANTES

- ▶ **18. Développer l'agroécologie et le stockage du carbone**
Mettre en place des actions de sensibilisation et des formations pour accompagner les agriculteurs dans des pratiques agricoles favorables à la biodiversité et au stockage du carbone dans le sol.

CONFORTER LA SÉQUESTRATION PAR LES FORÊTS ET LES MATÉRIAUX

- ▶ **19. Optimiser la gestion de la forêt et développer l'usage des matériaux biosourcés.**
Voir encart plus bas.



©CCPAL



©PNLR

Charte forestière du territoire

Au travers de son action n°19 « Optimiser la gestion de la forêt et développer l'usage des matériaux biosourcés », le Pays d'Apt Luberon souhaite soutenir la gestion durable de la forêt grâce à la charte forestière du territoire, portée par le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL). La paille de riz, le bois ou encore la laine de bois sont des matériaux biosourcés.

Soutenir la filière bois d'œuvre locale
Soutenir le développement des entreprises de transformation locales
Promouvoir l'utilisation du bois local auprès des utilisateurs

4 FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



OBJECTIF 2030

Soutenir la création de circuits courts et la valorisation des déchets.

RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

- ▶ **20. Développer les actions autour du Plan Alimentaire Territorial (PAT)**
Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et œuvrer pour la relocalisation d'une alimentation durable grâce au soutien des circuits courts, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou la promotion du bio à la cantine.

PRÉVENIR ET GÉRER LES DÉCHETS

- ▶ **21. Faire évoluer la politique territoriale de gestion des déchets vers la prévention.**
Voir encart plus bas.



©Pixabay

Zéro déchet plastique

Au travers de son action n°21 «Faire évoluer la politique territoriale de gestion des déchets vers la prévention», le Pays d'Apt Luberon souhaite agir sur la réduction des déchets à la source sur le territoire. Ce travail est mené en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de la Région d'Apt et l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE).

CETTE ACTION VISE À CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTIONS SPÉCIFIQUES SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS PLASTIQUES.



5 S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIF 2030

Valoriser les patrimoines naturels et culturels du territoire.

ADAPTER L'AGRICULTURE

- ▶ **22. Adapter les productions agricoles et optimiser leurs besoins en irrigation**
Recenser les initiatives pertinentes sur le territoire conduisant à des adaptations de l'agriculture en vue des changements climatiques à venir et diffuser ces pratiques pour accompagner les agriculteurs dans ces démarches.

ADAPTER LA GESTION FORESTIÈRE

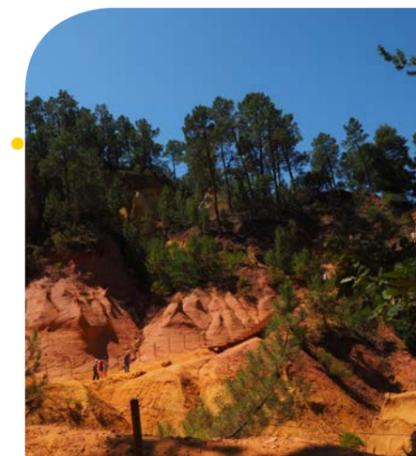
- ▶ **23. Développer la gestion forestière et la labellisation « Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) »**
Préserver le patrimoine forestier et sa dimension multifonctionnelle sur le long terme, garantir la gestion durable des forêts et améliorer l'appropriation de la thématique par les élus et les habitants.

FAIRE ÉVOLUER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- ▶ **24. Accompagner la politique de tourisme durable.**
Voir encart plus bas.

AMÉNAGER LES ESPACES URBANISÉS

- ▶ **25. Végétaliser les espaces urbanisés**
Promouvoir les projets publics exemplaires en matière d'urbanisme durable et diffuser des outils de sensibilisation auprès des acteurs et des habitants concernant la place du végétal dans les villes et villages.



©Pixabay

Le tourisme durable

Au travers de son action n° 24. «Accompagner la politique de tourisme durable», le Pays d'Apt Luberon porte l'Opération Grand Site de France pour le « Massif des Ocres ». Ce travail est conduit par l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Apt Luberon (OTI).

CETTE ACTION VISE NOTAMMENT À STRUCTURER DES CHEMINEMENTS CYCLABLES ENTRE LES DIFFÉRENTS SITES OCRIERS EN VALORISANT LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL TOUT EN PROTÉGEANT LE LIEU DU TOURISME DE MASSE.

6 AGIR ENSEMBLE --> MOBILISATION



OBJECTIF 2030

Poursuivre les démarches de co-construction et de sensibilisation amorcées. Atteindre un taux de sensibilisation de 75 % de la population du territoire.

COMMUNIQUER LARGEMENT

26. Elaborer une stratégie de communication autour de la transition énergétique et écologique
Mettre en œuvre une dynamique à l'échelle du territoire concernant la valorisation des actions menées, le retour d'expérience, la sensibilisation de la population (grand public, associations, entreprises) et recenser les collectifs et associations qui œuvrent déjà, afin de coordonner la communication.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

27. Accompagner les citoyens vers des comportements éco-responsables.
Voir encart plus bas.

CO-CONSTRUIRE AVEC LES CITOYENS

28. Créer et animer un club citoyen
Constituer un club citoyen qui contribue au renforcement de la démocratie participative autour de la transition énergétique et écologique en suivant l'évolution du PCAET et en partageant des avis motivés avec les décideurs.



Les défis citoyens

Au travers de son action n°27 « Accompagner les citoyens vers des comportements éco-responsables », l'intercommunalité souhaite amplifier l'accompagnement et la sensibilisation des ménages. Ce travail est élaboré avec des associations et collectifs locaux.

CETTE ACTION VISE À SENSIBILISER UNE CENTAINE DE FOYERS PAR AN AFIN DE GÉNÉRALISER LES COMPORTEMENTS ÉCO-RESPONSABLES (FOYER À ALIMENTATION POSITIVE, FAMILLE À ÉNERGIE POSITIVE).

L'AGENDA DU PLAN CLIMAT... 2020 > 2026

Le projet suit son cours...

OCTOBRE 2020

CONSULTATION PUBLIQUE

La consultation publique est une étape qui entre dans le cadre réglementaire de validation du PCAET. Elle est donc obligatoire et intervient à la suite de l'élaboration.

DÉCEMBRE 2020

ADOPTION DU PCAET

1^{er} SEMESTRE 2021

FORUM D'ENGAGEMENT ÉLU.E.S ET PARTENAIRES

Le forum d'engagement est l'événement partenarial majeur du début d'année 2021. Il est prévu à cette occasion de concrétiser l'engagement des acteurs du territoire dans la Transition Énergétique aux côtés de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

2020 - 2023

MISE EN OEUVRE DES ACTIONS

2023

EVALUATION DU PCAET

2023 - 2026

MISE EN OEUVRE DES ACTIONS

2026

RÉVISION DU PCAET

La révision permet d'évaluer les résultats des actions menées, de mettre à jour et d'ajuster si nécessaire la stratégie afin de redéfinir un plan d'actions pour 2026-2032.

CONSULTATION PUBLIQUE

ADOPTION DU PROCHAIN PCAET 2026-2032

4 TEMPS FORTS

Au cours de l'élaboration, quatre temps de concertation ont permis de recueillir les avis et besoins des habitants du territoire, enrichissant ainsi les réflexions et le contenu du plan d'actions.

1^{er} TEMPS

1 QUESTIONNAIRE AUX ÉLU.E.S

Distribué à l'ensemble des élus communaux et intercommunaux du territoire, ce questionnaire a donné l'occasion aux élus d'exprimer leurs sensibilités sur les enjeux environnementaux pour leur territoire et de formuler leurs idées d'actions en faveur de la transition énergétique. Les résultats de ce questionnaire sont présentés en annexe du plan d'actions.

2^{ème} TEMPS

1 QUESTIONNAIRE AUX HABITANT.E.S

Diffusé en ligne, ce questionnaire a permis de recueillir les attentes, avis, besoins et idées des habitants du territoire pour lutter contre les dérèglements climatiques et pour développer les énergies renouvelables localement. Les résultats de ce questionnaire sont présentés en annexe du plan d'actions.

3^{ème} TEMPS

1 RÉUNION PUBLIQUE

L'objectif de cette réunion de concertation citoyenne était double et son organisation s'est faite en deux temps : Informer de la démarche PCAET et présenter le profil climat-air-énergie du territoire ainsi que la stratégie de transition énergétique choisie par les élus. Recueillir les idées et propositions des habitants lors d'un atelier collectif pour : se loger, se déplacer et consommer. Le compte-rendu de la réunion publique ainsi que les propositions sont présentés en annexe du plan d'actions.

4^{ème} TEMPS

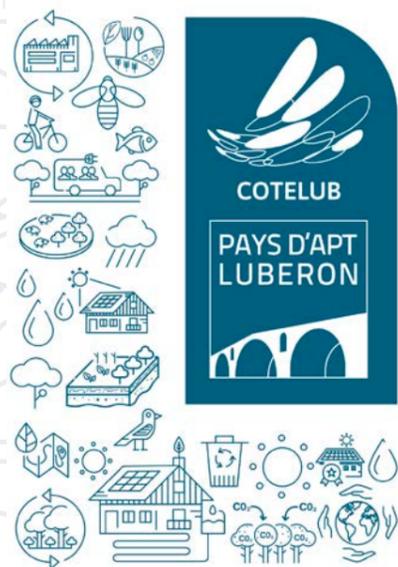
6 ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION

Après avoir compilé tous les éléments issus des trois précédents temps de concertation, des ateliers de co-construction des actions ont été organisés sur les thèmes suivants : Agriculture & forêts | Adaptation au changement climatique | Mobilité | Patrimoine public | Entreprises | Rénovation & habitat. Une centaine de personnes ont participé aux six ateliers.



À nos côtés

L'ADEME, Agence de la Transition Écologique - Agence Locale de Transition Énergétique - Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement - Bio de Provence - Centrales Villageoises du Pays d'Aigues - Centre Régional de Propriété Forestière - Chambre d'Agriculture du Vaucluse - Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse Collectif Transition en Pays d'Apt - Collectivité Territoriale Sud Luberon - Communes Forestières - Compagnons Bâisseurs - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Vaucluse - Conseil de développement du Pays d'Apt Luberon - Département de Vaucluse - Direction Départementale des Territoires de Vaucluse - ENEDIS - Énergie Partagée - Gaz Réseau Distribution France - Initiative Terres de Vaucluse - Parc Naturel Régional du Luberon - SIRTOM de la région d'Apt - Syndicat d'Énergie Vauclusien



PLAN CLIMAT

En 2018, la **Communauté de communes Pays d'Apt Luberon** et la **Communauté Territoriale Sud Luberon** ont décidé de s'associer en signant une convention de partenariat pour élaborer conjointement leur PCAET respectif. Cette démarche a été motivée par :

- La convergence d'enjeux environnementaux et climatiques partagés à l'échelle du Luberon.
- La pertinence de travailler à une échelle supra-communautaire.
- La possibilité de faire des économies d'échelle.

Pour répondre à l'obligation de réaliser un PCAET dans chaque EPCI, un chargé de mission mutualisé a été recruté et travaille à mi-temps dans chaque collectivité pour conduire l'élaboration des deux PCAET.

Suite à l'arrêt du projet de PCAET en décembre 2019 au sein de chaque EPCI, la mutualisation se poursuit, notamment dans la mise en œuvre de près de la moitié des fiches actions et de l'animation du PCAET, l'autre moitié étant pilotée par chaque Communauté de communes.

ILS NOUS ACCOMPAGNENT...



IN VIVO - Cabinet de conseil et de formation.

Le cabinet accompagne les collectivités territoriales dans leurs politiques Climat-Air-Énergie. Implanté à Paris et dans le Vaucluse (Carpentras), il travaille essentiellement dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires dont il assure la coordination. En tant qu'Assistant à maîtrise d'ouvrages, IN VIVO est l'interlocuteur principal des deux intercommunalités.



INDDIGO SAS - Initiative pour le Développement Durable - Ingénierie et Organisation

Entreprise de conseil et d'ingénierie en développement durable, INDDIGO imagine des solutions innovantes pour répondre aux nouveaux enjeux rencontrés par les collectivités locales en matière de développement durable en mettant en œuvre une approche globale et transversale.



SOLAGRO - Entreprise associative, SOLAGRO développe des méthodes pratiques et techniques qui participent à une gestion durable, économe et solidaire des ressources naturelles. La structure est compétente en matière de diagnostics territoriaux et de prospective.

QUELQUES REPÈRES POUR COMPRENDRE...

CE QU'EST UNE TONNE ÉQUIVALENT CO₂

- ▶ 1 an de chauffage au gaz
- 45 kg de bœuf ◀
- ▶ 5000 kg de fruits frais locaux
- 10 000 km en voiture ◀
- ▶ 20 smartphones

Les émissions annuelles de CO₂ sont passées de 200 millions de tonnes en 1850 à 31,7 milliards de tonnes en 2012 soit multiplication par 160.

La déforestation, en supprimant des végétaux qui auraient absorbé le CO₂, est responsable d'environ 10 milliards de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre dues à l'homme.

CE QUE REPRÉSENTE 1 kWh

DANS LE SALON > Avec 1 kWh, on peut regarder la TV entre 3 et 5 h selon la taille et la technologie de son téléviseur. On peut aussi laisser son lecteur DVD ou son décodeur en marche pendant une semaine. Par contre, on ne peut jouer qu'une journée avec sa console de jeux...

DANS LA CUISINE > Avec 1 kWh, on peut faire fonctionner son réfrigérateur combiné pendant une journée et son congélateur de 200 litres pendant 2 jours. On peut aussi cuire un poulet au four à pyrolyse et faire fonctionner une plaque vitrocéramique ou un four à micro-ondes pendant 1h.

DANS LA SALLE DE BAIN > Avec 1 kWh, on ne fait pas grand-chose dans la salle de bain ! Il faut 2 kWh pour prendre une douche et 4 kWh pour prendre un bain.

ÉCLAIRAGE > Avec 1 kWh, on peut s'éclairer entre une journée et une journée et demie. Cela dépend si l'on habite en maison ou en appartement. Il faut bien veiller au choix des luminaires car avec 1 kWh, on fait fonctionner une lampe à halogène pendant seulement 2 h alors qu'on peut s'éclairer pendant 7 h avec 7 lampes basse consommation !

CONFORT THERMIQUE > Avec 1 kWh, on peut améliorer le confort thermique de son logement en se chauffant entre 45 minutes et 1 h l'hiver ou en climatisant son foyer pendant à peu près 6 h l'été.

AU BUREAU > Avec 1 kWh, on peut travailler une demi-journée avec un ordinateur fixe contre une journée et demie avec un ordinateur portable.

EN VOITURE > Avec 1 kWh, on peut parcourir 2 km avec une citadine électrique.

Les énergies fossiles, charbon, pétrole et gaz, représentent plus de 80 % des sources d'énergie utilisées sur Terre. Et nous utilisons moins de 3 % de l'énergie que le soleil nous envoie gratuitement chaque jour.

Sources : Edf - ADEME

ADAPTATION & ATTÉNUATION : L'atténuation consiste à réduire, par des processus naturels ou des moyens technologiques, nos émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et à stocker du carbone afin de limiter l'effet de serre d'origine anthropique. L'adaptation concerne la réduction des risques et des impacts des effets néfastes du changement climatique (canicules, inondations, sécheresse, etc.). Comme dans le cadre de l'atténuation, l'adaptation peut s'appuyer sur le fonctionnement des milieux naturels ou sur des solutions techniques ou technologiques.

BIOSOURCÉ : Se dit d'un produit ou d'un matériau entièrement ou partiellement fabriqué à partir de matières d'origine biologique ; issu de la biomasse d'origine animale ou végétale. A titre d'exemple, la paille de riz ou la laine de bois sont des matériaux biosourcés.

CONCERTATION & CONSULTATION : On distingue traditionnellement 5 niveaux d'implication dans un projet. Du plus faible au plus fort : l'information, la consultation, la concertation, la co-construction et la co-décision. La consultation consiste à recueillir les avis et opinions. La concertation vise à ce qu'un accord (décision collective) émerge entre un groupe de personnes et un autre afin de préparer une prise de décision. La concertation est plus inclusive que la consultation.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire (comme le recyclage des déchets).

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION (ENR&R) : Les énergies renouvelables sont liées aux éléments naturels renouvelables : l'eau, le vent, le soleil, la chaleur de la terre...). On peut citer l'hydro-électricité, l'énergie éolienne, le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, la biomasse (bois-énergie), la géothermie et la production de biogaz par méthanisation (processus de fermentation de la matière organique pour créer du gaz).

Les énergies de récupération ou « énergie fatale » sont issues de processus industriels générant une énergie qui peut prendre plusieurs formes : chaleur, froid, gaz ou électricité. Il s'agit d'une énergie produite de toute façon (une fonderie produit de la chaleur pour faire fondre le métal, mais toute la chaleur n'est pas utilisée et une partie est « perdue »). Cette énergie peut être utilisée pour un autre usage sans demander une source de production supplémentaire, c'est pour cela que l'on parle de récupération.

EPCI : Un Établissement Public de Coopération Intercommunale est une structure administrative française regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun. Les Communautés de communes sont des EPCI.

GES & EFFET DE SERRE : L'effet de serre est un processus naturel sans lequel il ferait -18°C en moyenne à la surface de la Terre, plutôt qu'environ 15°C actuellement. Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz contenus dans l'atmosphère et qui contribuent de manière anormalement élevée à cet « effet de serre » comparable à ce qui se produit dans une serre agricole par exemple. Le plus connu des gaz à effet de serre est le dioxyde de carbone (CO₂), on peut citer aussi le méthane (CH₄).

GWh : Le Wattheure (Wh) est une unité de mesure de l'énergie. 1000 Wh sont notés 1 kWh (un kilowattheure), 1000 kWh sont notés 1MWh (un mégawattheure) et 1000 MWh sont notés 1GWh (un gigawattheure). Un ménage consomme en moyenne 4500 kWh d'électricité par an (2019).

KTEQ & EQCO² : Il s'agit d'une unité de mesure de la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

kTeq signifie kilotonne équivalentes // **eqCO₂** signifie équivalent CO₂. 1 kilotonne c'est 1 million de kilogramme.

Tous les gaz à effet de serre n'ont pas le même impact. Le dioxyde de carbone est la référence et a donc une valeur relative de 1. Par exemple, le méthane (CH₄) est 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO₂) en terme d'effet de serre. On peut donc dire qu'une molécule de méthane équivaut à 25 molécules de dioxyde de carbone, autrement dit : 1 CH₄ = 25 eqCO₂.

LED - DIODE ÉLECTROLUMINESCENTE : Une LED est un dispositif capable d'émettre de la lumière en consommant très peu d'énergie.

NEUTRALITÉ CARBONE : Désigne le moment où l'ensemble du carbone (désigné par l'élément chimique « C » dans le CO₂ ou le CH₄ par exemple) émis dans l'atmosphère est totalement absorbé par les sols, la biomasse ou les océans. Il existe plusieurs manières d'atteindre la neutralité carbone au niveau du territoire. Le principal levier d'action utilisé dans le PCAET est celui de l'énergie puisque la consommation d'énergies émet beaucoup de gaz contenant du carbone = gaz à effet de serre.

PEFC : Le Programme de reconnaissance des certifications forestières est une certification forestière privée qui promeut la gestion durable des forêts. PEFC est le premier système de certification forestière en termes de surfaces forestières certifiées et la première source de bois certifié au monde.

PROGRAMME SEDEL : Depuis 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes et intercommunalités adhérentes à SEDEL une équipe technique spécialisée dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public.

SNCB : Stratégie Nationale Bas Carbone. C'est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable.

SOLAIRE & PHOTOVOLTAÏQUE : Ce sont deux façons d'utiliser l'énergie issue du rayonnement du soleil grâce à des panneaux. Les panneaux solaires sont thermiques, c'est-à-dire qu'ils emmagasinent de l'énergie sous forme de chaleur via par exemple un fluide que l'on dit caloporteur (capable de transporter des calories équivalentes à de l'énergie). Les panneaux photovoltaïques à l'inverse sont constitués de petites cellules de cristaux qui transforment le rayonnement solaire en électricité.

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires est porté par la Région. Ce document de planification organise la stratégie régionale pour l'avenir des territoires (logement, mobilité, agriculture, aménagement, nouvelles technologies...) à moyen et long terme (2030 et 2050).

STOCKAGE / SÉQUESTRATION CARBONE : Les arbres, les prairies et les sols ont la capacité de stocker naturellement le CO₂ présent dans l'atmosphère. C'est pourquoi, on les appelle « puits de carbone ».

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE : Se dit d'un territoire ayant réussi sa transition énergétique, c'est-à-dire que l'ensemble de l'énergie produite sur le territoire dépasse ses consommations d'énergie. Il y a deux façons complémentaires d'atteindre cet objectif : réduire les consommations d'énergie et produire des énergies renouvelables.

